# Annexe 1 HTTPS avec Apache V2

1
2
2
2
3

## I - Présentation de HTTPS

Aujourd'hui, plus de 90 % du trafic sur internet est chiffré : les données ne transitent plus en clair (protocole **http**) mais de manière chiffrée (protocole **https**), ce qui empêche la lecture de paquets éventuellement interceptés.

Le protocole **https** est la réunion de deux protocoles :

- le protocole TLS (Transport Layer Security, qui a succédé au SSL) : ce protocole, basé sur du chiffrement asymétrique, va conduire à la génération d'une clé identique chez le client et chez le serveur.
- le (bon vieux) protocole http, mais qui convoiera maintenant des données chiffrées avec la clé générée à l'étape précédente. Les données peuvent toujours être interceptées, mais sont illisibles. Le chiffrement symétrique utilisé est actuellement le chiffrement AES.



Dans la majorité des cas, l'utilisateur authentifie le serveur **TLS** sur lequel il se connecte. Cette authentification est réalisée par l'utilisation d'un **certificat numérique X.509** délivré par une **Autorité de Certification (AC)** ou **Certificate Authority (CA)**.

### II - Mise en œuvre de HTTPS avec Apache

#### II.1. <u>Présentation</u>

Il y a 2 méthodes pour mettre en place un site HTTPS sous Apache 2 :

- Méthode rapide : Consiste à utiliser les certificats SSL par défaut d'Apache 2 ;
- Méthode manuelle : Consiste à générer des certificats SSL et de les indiquer dans la configuration d'Apache 2.

#### II.2. <u>Méthode rapide</u>

Par défaut **Apache 2** contient deux sites pré-configurés : « **default** » et « **default-ssl** » qui pointent tous les deux vers le répertoire « /var/www/html » mais le premier écoute sur le port **80** (**HTTP**) et le second sur le port **443** (**HTTPS**).

Dans la configuration d'origine, seul le site « **default** » est actif ce qui permet d'accéder à la page « **It Works !** » d'Apache tout de suite après avoir effectué l'installation.

Il suffit d'effectuer 3 choses pour rendre actif et opérationnel le site « default-ssl » :

- Activer le module **SSL** d'Apache ;
- Activer le site « default-ssl » d'Apache ;
- Relancer Apache.

Voici les commandes à saisir :

#a2enmod ssl #a2ensite default-ssl #service apache2 reload

Vous remarquerez qu'il n'y a pas eu besoin de générer de certificat **SSL**. En effet, il y en a déjà un par défaut (valable 10 ans) et on peut voir où il se trouve en regardant de plus près le fichier « **default-ssl** » situé dans « **/etc/apache2/sites-available** ».

#### II.3. <u>Méthode manuelle</u>

#### II.3.a. Activation du module SSL

Il faut installer le paquet **openssl** : **#apt-get install openssl** Et il faut activer le module **ssl** : **# a2enmod ssl** 

#### *II.3.b.* Création des clés et des certificats

Les **certificats** permettent de fournir diverses informations concernant l'identité de son détenteur. Ce certificat s'accompagne d'une **clé publique** indispensable pour que la communication entre les machines soit chiffrée. De même, afin de garantir l'authenticité du certificat, ce dernier est signé numériquement par le biais d'une **clé dite privée** provenant soit d'un organisme officiel (**Autorité de Certification - AC** ou **Certificate Authority - CA**) soit par le détenteur du certificat lui même. Dans ce dernier cas, on parlera de **certificat auto-signé**.

#### *II.3.c. Création d'un certificat auto-signé*

Pour **générer** le **certificat auto-signé**, il faut taper la commande suivante dans un terminal :

#### openssl req -x509 -nodes -days 365 -newkey rsa:2048 -out /etc/apache2/selfsigned.crt -keyout /etc/apache2/selfsigned.key

#### **Explications** :

- x509 -nodes donne le type de certificat voulu ;
- days 365 indique la durée de validité (en jours) du certificat ;
- newkey rsa:2048 demande une clé RSA de 2048 bits d'après la doc apache, il est déconseillé de créer une clé plus grosse pour des histoires de compatibilité ;
- out /etc/apache2/selfsigned.crt est le chemin du certificat ;
- keyout /etc/apache2/selfsigned.key est le chemin de la clé privée.

Là on demande des informations régionales :

- Country Name (2 letter code) [GB]:
- Saisir **fr** si vous êtes situé en France et valider par la touche « Entrée ».
- State or Province Name (full name) [Some-State]: Saisir Landes et valider par la touche « Entrée ».
- Locality Name (eg, city) []: Indiquer ici le nom de votre ville. (*exemple : AireSurAdour*) et valider par la touche « Entrée ».
- Organization Name (eg, company; recommended) []: Indiquer le nom de votre organisation, de votre société (*exemple : gcrampe*) et valider par la touche « Entrée ». Si vous n'avez pas de société, vous pouvez mettre un nom fictif, le nom de notre site Web par exemple.
- Organizational Unit Name (eg, section) []: Indiquer ici le nom de la section de votre organisation, de votre société (exemple : btsinformatique). Si vous n'en avez pas, mettez la même chose que pour la question précédente.
- Common Name (eg, YOUR name) []: Ici, il convient de faire particulièrement attention à ce que vous allez entrer. Vous devez indiquer le nom de domaine que vous désirez sécuriser. En ce qui nous concerne, nous saisirons l'adresse du serveur : 192.168.X.1 puis nous validons par la touche « Entrée ».
- Email Address []: Ici, il s'agit d'indiquer l'adresse E-mail de l'administrateur.

Enfin, on empêche les curieux de lire notre clé privée : chmod 600 /etc/apache2/selfsigned.\*

#### II.3.d. Création d'un certificat venant d'une CA

#### Voir **TP3-3**.

#### *II.3.e.* Configuration du site virtuel

Par défaut, **Apache2** est configuré pour écouter sur le port **80**. Il s'agit là de la configuration usuelle d'un Serveur Web. Cependant, le protocole **SSL** a besoin d'un port spécifique pour pouvoir fonctionner. Il s'agit du **port 443**. Ce port d'écoute est rajouté automatiquement au fichier **/etc/apache2/ports.conf**.

Il va donc falloir ajouter un **site virtuel** accessible sur le **port 443**. Ce dernier contenant des directives particulières qui sont les suivantes :

- ServerName : Cette directive permet de spécifier le nom du site virtuel. On précisera l'adresse du serveur si on utilise le site par défaut default-ssl ;
- SSLEngine : Cette directive permet d'activer le moteur SSL au sein d'un hôte virtuel, Elle peut prendre deux arguments -> on/off ;
- SSLCertificateFile : Cette directive définit le certificat authentifiant le Serveur auprès des clients. L'argument est le chemin d'accès au certificat. En ce qui nous concerne, le certificat se trouve dans le répertoire /etc/apache2/;
- SSLCertificateKeyFile : Cette directive définit la clé privée du Serveur utilisée pour signer l'échange de clé entre le client et le serveur. Elle prend en argument le chemin

d'accès à la clé (fichier). Dans notre cas, la clé se trouve dans le répertoire /etc/apache2/.

**<u>Remarque</u>**: On pourra utiliser le site virtuel par défaut **default-ssl** ou créer un nouveau site virtuel.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà fait pour notre hôte virtuel accessible sur le **port 80**, nous allons devoir rajouter une directive **NameVirtualHost** qui permettra que l'adresse nommée par le nom de notre hôte virtuel accessible sur le **port 443** soit résolue correctement.

L'adresse IP du serveur étant **192.168.40.1** (*dans votre cas 192.168.<X>.1*), nous rajouterons donc la directive **NameVirtualHost 192.168.40.1:443** au début de notre fichier de configuration. Voici donc le contenu de notre fichier /**etc/apache2/sites-available/www** une fois modifié :

NameVirtualHost 192.168.40.1:443 <VirtualHost 192.168.40.1:80> ServerName www DocumentRoot /var/www/html/ </VirtualHost> <VirtualHost 192.168.40.1:443> ServerName www DocumentRoot /var/www/ SSLEngine on SSLCertificateFile /etc/apache2/server.crt SSLCertificateKeyFile /etc/apache2/server.key </VirtualHost>

D'autre part, si l'on veut accéder à 2 dossiers différents (/var/www et /var/www/private) suivant que l'on accède au serveur en mode sécurisé (https://www) ou non (http://www), il suffit de renseigner la directive **DocumentRoot** dans chaque section.

Si nous voulons aussi réglementer l'accès à l'espace /var/www/private uniquement aux utilisateurs autorisés, il suffira de rajouter une section identique à celle rajoutée précédemment dans le fichier /etc/apache2/httpd.conf.

Enfin, si on veut que les clients puissent continuer d'accéder au site Web sécurisé en tapant une **url** de type **http** et non **https**, nous pouvons modifier l'hôte virtuel accessible sur le **port 80** en remplaçant la directive **DocumentRoot** par une directive de redirection (**Redirect**).

Voici donc le contenu de notre fichier /etc/apache2/sites-available/www une fois modifié :

NameVirtualHost 192.168.40.1:443 <VirtualHost 192.168.40.1:80> ServerName www DocumentRoot /var/www/html/ Redirect / https://www/ </VirtualHost> <VirtualHost 192.168.40.1:443> ServerName www DocumentRoot /var/www/private SSLEngine on SSLCertificateFile /etc/apache2/server.crt SSLCertificateKeyFile /etc/apache2/server.key <Directory /var/www/private> AuthName "Acces Prive au Site www" AuthType basic AuthUserFile /etc/apache2/.htpasswd Require valid-user </Directory> </VirtualHost>